



Compte-rendu de la réunion
de la Commission de la Vie Sociale
tenue le Mercredi 20 octobre 2021 à 14H00
en salle de réunion du site de Lapoutroie



PRESENTS :

1) au titre des représentants des résidants :

- Madame Danièle HARTMANN (Site du Bonhomme)
- Monsieur Jean-Jacques KEHLHOFFNER (Site de Fréland)
- Madame Monique DAUTRICHE (Site de Lapoutroie)
- M.(Site d'Orbey)

2) au titre des représentants des familles :

- Madame Annie HASENFRATZ (site de Lapoutroie)
- Madame Marie-Andrée DEMANGEAT (site de Fréland)
- Madame Brigitte BAUMANN (site d'Orbey)

3) Au titre de représentant du personnel :

- Monsieur Fabrice SCHMITT, représentant du personnel

4) Au titre de représentant du Conseil d'Administration :

- Madame Annie DEMANGEAT, Administrateur

Assistaient également à la réunion :

- Madame PRUDAT, Directrice
- Monsieur JAEGLI, Attaché H.Cl. d'Administration Hospitalière,
- Madame Nathalie HUSS, Cadre de Santé
- Madame Aurélie MATHIS, Animatrice site de Lapoutroie
- Madame Laure AUGÉ, Animatrice site d'Orbey
- Madame Angèle JEHL, Animatrice site de Fréland

ABSENTS EXCUSÉS

- Madame Sonia HEITZ, Animatrice site de Le Bonhomme



Au préalable de la séance, Madame PRUDAT, Directrice, exprime sa joie de revoir en présentiel les membres du Conseil de la Vie Sociale et propose un tour de table permettant à chacun de se présenter notamment les nouveaux venus.

1 : Rétrospective Covid -19

Un focus photographique est présenté aux membres de l'assemblée sur le vécu de la première vague dans les sites d'Orbey et de Lapoutroie. Des photos de Mélanie Wenger, reporter pour le National Geographic, qui avait suivi le Dr Spihlmann sur plusieurs jours retracent le quotidien des médecins coordonnateurs et des soignants sur le front Covid-19.

La directrice retrace rapidement le pilotage de la cellule de crise dès le mois de février 2020 et les décisions prises afin de protéger les résidents et les agents des quatre sites.

La cellule de crise composée des médecins coordonnateurs, de la cadre de santé, d'agents logistiques, du responsable de l'équipe d'hygiène du centre hospitalier de Rouffach et de la direction étaient en contact 24H/24 y compris les week-ends pour faire systématiquement le point et adapter l'organisation des services en fonction de la situation.

L'établissement intercommunal a su remarquablement faire face à la pandémie comparativement à ce qui s'est passé dans beaucoup d'EHPAD. Trois des quatre sites n'ont pas été contaminés, seul le site de Lapoutroie a été touché par deux fois, malheureusement, la première fois fin mars 2020 alors que la région Alsace avait atteint quinze jours auparavant le seuil critique et la seconde fois, par le variant sud/africain au mois de février 2021. Une unité Covid a pu être créée limitant ainsi la contamination. Le Centre pour Personnes Âgées a été d'une aide précieuse, acceptant plusieurs transferts de résidents pour limiter la charge contaminante à l'intérieur de la structure.

Il y a eu également un formidable élan de solidarité de communautés de pays et d'entreprises lors de la première vague qui ont donné du matériel de protection même si l'établissement venait d'être livré de sa commande annuelle en équipements de protection individuelle, nous n'avions que très peu de masques FFP2. L'aide a été indiscutable.

La gestion de cette épidémie qui dure depuis près de deux ans est éprouvante pour tous les agents des établissements de soins quel que soit le domaine d'activités. Il s'agit d'être constamment en alerte sur la situation sanitaire et d'être attentif à chaque pic de recrudescence des contaminations. Cela demande une grande réactivité afin de prendre la bonne décision pour éviter une nouvelle gestion de crise et des drames humains très douloureux à vivre pour les familles mais également pour les soignants.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale prennent acte de ces informations.

2 : Le point sur la campagne vaccinale et les contrôles du pass sanitaire

Le guide de la vaccination a été réceptionné le soir de Noël, soit le 24 décembre 2020 par les directeurs d'EHPAD. Dès le 28 décembre 2020, le Comité de pilotage se réunissait pour son application : saisie des médecins traitants pour les consultations pré-vaccinales avec explication de l'utilisation du téléservice par la carte CPS, saisine et information des résidents, des familles et des mandataires judiciaires pour le consentement à la vaccination, approvisionnement en oxygène et en adrénaline etc..., information du CVS.

La vaccination a débuté fin janvier 2021 permettant à la quasi-totalité des résidents d'être vaccinés dès le début de la campagne. Les quelques résidents et familles qui avaient refusé au départ, s'apercevant des contraintes qui devaient être appliquées au quotidien issues du protocole national, (tests, isolement au retour, etc..) se sont laissés convaincre pour ne pas avoir à les subir.

La campagne de la troisième dose a déjà été effectuée auprès des résidents, toujours avec le vaccin Pfizer.

En ce qui concerne le personnel, seules deux infirmières ont refusé la vaccination et ont été suspendues.

Madame Baumann demande si la vaccination va être poursuivie dans la foulée par le vaccin contre la grippe.

La directrice lui répond par l'affirmative. Toutefois, la commande des vaccins effectuée au mois de mai dernier ne sera livrée que mi-novembre prochain. Le laboratoire pharmaceutique avait prévenu de ce délai dès le mois d'avril 2021 compte tenu de la forte demande des établissements au niveau national.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale prennent acte de ces informations.

3 : Le point sur les activités

La parole est laissée aux animatrices des sites à la demande de la directrice qui souhaite qu'elles exposent ce qu'elles ont pu proposer pendant les périodes de confinement et depuis le retour à la "normale".

Aurélie MATHIS évoque les ateliers individuels tels que remue-méninges et le bricolage, l'organisation des visioconférences des résidents avec leurs familles grâce aux tablettes (Don de la Fondation Boulanger) ce qui prenait beaucoup de temps, le loto à chaque bout de couloirs, les animations musicales à l'extérieur, les visites à planifier avec les familles suivies des rencontres sur le site qui demandaient également un temps infini.

Depuis ce retour à peu près à la normale, beaucoup d'animations collectives ont repris, seules les animations musicales chantantes à l'intérieur ne sont pas rétablies car il est difficile de chanter avec un masque et les rencontres inter-générationnelles en raison du risque de contamination.

Il y a des ateliers de sophrologie, de médiation animale, la gymnastique. Les Olympiades ont eu lieu (Lapoutroie : Médaille d'Or et Orbey : Médaille de Bronze), les sorties à FolieFlore aux Journées d'Octobre à Mulhouse etc... il y a encore beaucoup de projets mais les intervenants ne veulent pas se faire vacciner.

Il y a le projet " je me sens libre quand"... un projet intergénérationnel et son résultat sera exposé en ville d'Orbey.

Laure AUGE pour le site d'Orbey et Angèle GEHL pour Fréland présentent les mêmes activités.

Les messes ont pu reprendre.

Les fêtes de Noël verront le spectacle d'un magicien passé dans l'émission "incroyable talent". La commune de Lapoutroie a proposé de mettre à disposition un chalet lors du marché de Saint Nicolas.

Madame HASENFRATZ demande où en est le projet de jardin thérapeutique de Lapoutroie. La direction a reçu un devis d'un paysagiste, très beau projet mais fort onéreux qui nécessite une réflexion. C'est en cours.

Madame DAUTRICHE est très satisfaite des activités qu'elle trouve bien variées. Madame HARTMANN également est fort contente de l'activité gymnastique avec Fanny. Elle souhaiterait que la borne musicale acquise il y a quelques mois soit placée au 2ème étage pour que tout le monde en profite et non pas en salle à manger ce qui semble logique à la direction.

Monsieur KELHOFFNER est également très content des activités.

Il ressort des sondages que les résidents souhaiteraient des cours d'allemand, de patois welche et d'informatique.

Madame BAUMANN s'émeut de l'absence d'animatrice le week-end pour les résidents qui ne reçoivent pas de visite. La direction lui répond que c'est impossible à mettre en oeuvre tant en termes d'emploi du temps des animatrices qu'en termes financiers. Le coût d'une telle mesure pèserait très lourdement sur le prix de journée et aucun EHPAD ne dédie d'animateur le week-end pour les résidents qui ne reçoivent aucune visite.

Monsieur JAEGLI précise que dix agents de l'établissement sont en arrêt maladie depuis deux/trois ans et que cela représente un coût important sur le budget de l'établissement et qu'il n'est pas possible de payer encore un remplacement. En période Covid-19, les animatrices, les ergothérapeutes et psychomotriciennes voire la cadre de santé travaillaient en alternance un week-end sur deux pour organiser les visites.

Des heures supplémentaires sont également payées mais sur la base du volontariat uniquement.

Madame HASENFRATZ estime qu'au vu de son expérience sur le fonctionnement d'autres EHPAD notamment du Bas-Rhin, le niveau des animations est tout à fait exceptionnel.

Madame BAUMANN demande si l'esthéticienne d'Orbey intervient encore sur Orbey. Ce n'est plus le cas car elle espérait embaucher sa stagiaire mais son chiffre d'affaires ne le lui a pas permis.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale prennent acte de ces informations.

4 : Le point sur les travaux d'extension/restructuration d'Orbey

Quelques photos récentes de l'Unité Centrale de Production en Restauration et des extensions des locaux du site de Pairis sont présentées et commentées.

Monsieur SCHMITT utilise la cuisine centralisée pour des repas tests et estime que ce nouvel outil est pratique et fonctionnel.

Madame BAUMANN évoque la piètre liaison internet. La direction lui répond que la couverture wifi sera considérablement améliorée à terme, c'est prévu.

Madame BAUMANN a également été sollicitée par des familles pour connaître l'accès à la chapelle par l'intérieur et l'extérieur du bâtiment d'Orbey. Il n'y en a pas. C'est impraticable y compris par l'extérieur car nous sommes en montagne avec un terrain ayant une pente de 14%.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale prennent acte de ces informations.

5 : Le point sur le site de Fréland et les transferts des résidents sur les autres sites

Cela fait dix années que le sujet de la fermeture de Fréland est sur la table pour des raisons de taux d'occupation extrêmement faible grevant l'équilibre budgétaire mais également en raison d'une non-conformité sécuritaire et le refus des autorités de tutelles, à juste titre d'ailleurs, d'autoriser une réhabilitation du site.

Madame DEMANGEAT, représentante des familles, remarque un certain désengagement des équipes sur le site et lorsqu'elle a des demandes vers le personnel, celui-ci lui répond qu'il ne peut l'aider se plaignant d'être "toute seule" ce que conteste vivement la direction. Il y a toujours deux agents en poste pour les 16 résidents plus l'animatrice certains jours en semaine.

La question des transferts des résidents est abordée. Madame HUSS a pu prendre en compte les souhaits de choix des familles et des résidents. Pour l'heure, cinq résidents iront sur le site de Lapoutroie, dix à Orbey et une au Bonhomme.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale prennent acte de ces informations.

6 : Questions diverses

- Sont abordés les sujets suivants pour les plus significatifs émanant exclusivement des familles et résidents de Lapoutroie.

Aurélië MATHIS et Madame HASENFRATZ, font part des remarques du groupe de résidents et des mails des familles qu'elles ont sollicités en préparation de la réunion du Conseil de la Vie Sociale.

☞ *Les remerciements au personnel pour leur réactivité et leur disponibilité*

Ce qui ressort en premier, ce sont les nombreuses remarques positives à l'attention des équipes toutes catégories confondues.

☞ *Le ressenti d'un manque de personnel et d'un turn-over*

Les familles repèrent souvent parmi les agents de bio-nettoyage et des aides-soignants de nouveaux visages.

Monsieur JAEGLI informe les membres de l'assemblée qu'il y a en effet beaucoup d'agents en âge de partir à la retraite et qui font valoir leurs droits. La difficulté est de trouver un agent de remplacement ce qui ne peut se faire instantanément. Par conséquent, en attendant un recrutement de personnel titulaire, il est fait appel temporairement à des agents contractuels faisant fonction. Il existe un vrai problème sur le marché de l'emploi, d'autant plus que les contractuels n'hésitent plus à rompre leur contrat à la moindre difficulté.

La précarité ne leur fait plus peur. Nous devons nous adapter à de nouvelles mentalités et ce n'est qu'un début.

Monsieur JAEGLI intervient comme consultant dans nombre d'établissements de soins et ce qu'il découvre comme situation est très préoccupant. Par comparaison, il estime que l'établissement du canton vert est encore assez préservé. La situation va se stabiliser par la récupération des agents de Fréland.

☞ *Le temps du repas le soir*

Les plateaux seraient enlevés très rapidement le soir, entre dix et quinze minutes pour manger ce qui est bien trop court. La direction ne conteste pas ce fait car à ce sujet il s'agit effectivement d'une pratique contre laquelle elle se bat depuis des années. Elle ne comprend pas pourquoi l'équipe d'après-midi met cette pression aux résidents qui dinent en chambre. Les repas sont servis à 17H45. Les horaires de l'équipe vont jusqu'à 19H, 19H30 et 20H. Rien, absolument rien, ne justifie cette précipitation de reprise des plateaux.

Une mise à plat des horaires va être effectuée lorsque l'Unité Centrale de Production en Restauration sera en fonctionnement. L'horaire des repas notamment le dîner sera repoussé afin de réduire le jeun nocturne et en conséquence l'horaire des équipes également.

☞ *L'absence de kinésithérapeute*

Il existe dans la majeure partie des EHPAD une difficulté persistante de trouver un masseur-kinésithérapeute car la grille de rémunération de la fonction publique hospitalière est peu attractive. Un poste existe sur le tableau des effectifs et pendant un peu plus d'un an, il avait été occupé par un masseur-kinésithérapeute salarié mal voyant qui, après avoir été en arrêt de maladie s'est installé dans le privé.

L'appel à un masseur-kinésithérapeute extérieur avait également été tenté soldé à chaque fois par des échecs cuisants :

Tel masseur-kinésithérapeute libéral approché refusant car son activité libérale ne lui permettait pas d'intervenir en EHPAD puis quelques années plus tard suite à des soucis de santé se propose soudain... il y a lieu de s'interroger sur la manière dont on considère les résidents.

Tel autre facturant quarante actes de kinésithérapie en vingt minutes... là également, est-ce respectueux à l'égard de la profession et des résidents ?

Face à l'absence de masseur-kinésithérapeute, les médecins-chefs de gériatrie conseillent de recruter des ergothérapeutes, des psychomotriciens même si ce n'est pas la même chose mais au moins c'est mieux que rien. Les effectifs comptent désormais deux ergothérapeutes (dont une sur Orbey) et deux psychomotriciennes (dont une sur Orbey).

☞ *Le jardin terrasse et le terrain arrière peu entretenus*

Il est prévu la création d'un jardin thérapeutique sur le jardin. Ce qui devait être enlevé l'a été et cela s'est arrêté en raison de la pandémie et la charge de travail inédite qui lui est liée mais c'est en cours. Un devis est à l'étude.

Le terrain non fauché à l'arrière appartient pour quelque temps encore à la commune. La direction souhaite le racheter afin d'y construire un accueil de jour de dix places.

☞ *Le repas*

Une personne a évoqué par mail un ressenti de dégradation de la qualité des repas et évoquerait à son avis une recherche d'économies. La remarque choque toute l'assemblée et plus encore le cuisinier et la direction. Elle mérite que l'on s'y attarde.

Jamais, au grand jamais, le budget n'a été contraint car comment imaginer rogner sur le seul plaisir qui reste ? La remarque est totalement infondée mais manifestement elle est en lien avec la peur du relais par la cuisine centralisée. Or, si économie devait se faire, elle se trouve dans la centralisation de trois cuisines existantes qui ont un coût prohibitif de fonctionnement. Ce n'est pas un seul réfrigérateur qu'il faut changer, mais trois, pas un seul four à changer mais trois, pas une seule cellule de refroidissement mais trois etc... L'équipe de cuisiniers reste strictement la même, l'excellente réputation de la cuisine "maison" détenue depuis des décennies ne devrait pas en pâtir.

☞ *Les trottoirs de la ville de Lapoutroie*

L'état des trottoirs de la ville est abordé notamment celui des trottoirs qui permettraient de faire une boucle en passant par l'école et en revenant par la rue du restaurant du Faudé car ils seraient défoncés et non accessibles aux fauteuils roulants. Les familles regrettent d'être obligées de rester sur la route. Bien que cet état de fait, relève de la ville, la directrice en parlera au premier magistrat de la commune.

☞ *Les chaînes de télévision*

Quelques familles estiment que le nombre de chaînes de télévision est limité. La direction avait déjà été saisie de cette question au mois de mai dernier à laquelle il avait été répondu. La demande était de disposer de 26 chaînes françaises gratuites de la TNT au lieu des 13 actuellement.

Cela sera possible mais en fin d'année 2021/début d'année 2022 car il y a des considérations techniques et financières qui expliquent ce délai.

Voici la réponse qui avait été faite :

"Les quatre sites de l'établissement ont chacun été équipés en 2011 d'une centrale FRANSAT avec parabole pour un montant global de 24 000 €, un équipement onéreux car nous sommes en zone blanche.

Cela permet de capter 17 chaînes : TF1, FRANCE 2, FRANCE 3, FRANCE 5, M6, ARTE, W9, TMC, TFX, NRJ12, LCP, FRANCE4, 6 TER, FRANCE 3 STRASBOURG, DAS ERSTE, SWR ET ZDF.

Deux mises à jour ont dû être effectuées sur chacun des sites en 2016 et 2020 pour un montant global de 10 248 € supplémentaires. Cela représente globalement déjà plus de 34 000 € pour ce poste de dépenses.

Si nous devons racheter des cartes pour 13 autres chaînes supplémentaires, cela représenterait un budget supplémentaire de 12 000 € sachant que le retour d'expérience des services de soins sur le quotidien télévisuel des résidents atteste que leur choix se cristallise massivement sur les trois premières chaînes françaises.

Nous ne pouvons donc injecter 46 000 € dans cet équipement sans que cela ait un impact à la hausse sur le prix de journée payé par les résidents.

Toutefois, nous aurons à terme une solution lorsque le site de Fréland fermera en janvier prochain car nous pourrions récupérer des cartes de l'installation frélandaise pour équiper les centrales TNT de Lapoutroie, Fréland et le Bonhomme.

A ce moment-là, les trois sites disposeront des 26 chaînes de la TNT".

☞ *La fréquence des douches*

La fréquence des douches qui serait d'une fois par mois n'est pas suffisante. La direction est surprise et se réserve le droit de vérifier auprès des services de soins car il y a traçabilité de la fréquence des douches et des bains.

☞ *Le coût d'un résident*

La directrice ajoutera en pièce jointe au procès-verbal un document très bien fait que le Département du Haut-Rhin avait diffusé il y a cinq ans. Même si les tarifs sont un peu plus élevés aujourd'hui (+ 2€), ce document retrace le coût réel d'une journée et qui paye réellement quoi.

☞ *Les dates des fêtes de Noël*

Orbey : le 20 décembre 2021

Le Bonhomme : le 22 décembre 2021

Lapoutroie : le 21 décembre 2021

--* * *--

La séance est levée à 16H30

--* * *--